



PROJET PEDAGOGIQUE

Le projet pédagogique de la ou des personne(s) en responsabilité d'accueil (Famille d'accueil, ...), est à transmettre au club concerné et à la famille du ou des sportif(s) identifié(s), une semaine avant le début de l'accueil de l'athlète.

Décrire ci-dessous :

- **Nom et prénom du ou des sportif(s) et club(s) concerné(s) :**
.....
 - **La personne majeure en responsabilité qui accueille le ou les sportif(s) mineur(s)**
Nom : Prénom :
Rôle, statut :
N° licence :
Nom et N° d'assurance RC :
 - **Les noms des personnes qui vivent au site identifié (précisez majeures ou mineures) :**
.....
.....
 - **Les raisons de l'accueil (stage, compétition, ...) :**
.....
.....
.....
 - **La présentation du site d'accueil :** il doit y avoir une chambre non mixte et séparée des personnes majeures
 Maison Appartement Nombre de chambre:
 chambre simple Chambre double Chambre partagée : OUI / NON
Lieu(x) réservé(s) au(x) sportif(s) :
 Autre(s) :
 - **Les modalités de fonctionnement de l'accueil**
.....
.....
.....
 - **Le mode de participation des mineurs accueillis, les règles de vie au sein du site d'accueil :**
.....
.....
.....
- Joindre le planning des entraînements, des temps libres, des temps en famille, les modes de déplacements, ...**

Rappel : La réglementation impose qu'un séjour avec hébergement doit être obligatoirement déclaré à la DDCS à partir de 7 mineurs accueillis.